

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-trois, le 6 février, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 janvier 2023.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Claude ILLY, Sandrine AUGIER

POUVOIRS : Sylvie DELOCHE à Stéphanie HOUSET, Valérie GARCIA à Philippe MILLOT.

OBJET : Fiscalité locale directe – taux d'imposition

Madame le Maire rappelle les éléments de prospective financière présentés lors du débat d'orientation budgétaire en séance du 19 décembre 2022. L'impact de l'inflation et de la hausse des coûts de l'énergie oblige à l'accroissement des recettes afin de maintenir le niveau de service public à la population et assurer les investissements nécessaires au développement de la ville.

Depuis, la loi de finances a confirmé l'actualisation des bases du foncier bâti à hauteur de l'inflation, soit 7,1%. Il convient aujourd'hui d'ajuster les taux d'imposition afin d'assurer un produit supplémentaire d'environ 550 000 € nécessaire à l'équilibre budgétaire.

Pour mémoire, les taux 2022 étaient respectivement de 11,12% (TH), 32,27% (TFB) et 52,19% (TFNB).

Le Conseil Municipal, par 26 voix pour et 7 voix contre, décide de fixer les taux d'imposition comme suit :

- Taux taxe d'habitation : 11,12 %
- Taux foncier bâti : 33,27%
- Taux foncier non bâti : 53,19%

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée le 07/02/2023

Le Maire,



The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Portes-lès-Valence. The seal contains the text 'MUNICIPALITE PORTES-LES-VALENCE' and '1871'. Overlaid on the seal is a blue ink signature, which appears to be 'M. M...'.